

Le budget

Nous ne sommes pas aux Nations Unies, le seul endroit que je connaisse qui permette les abstentions. Nous ne sommes pas à un endroit où l'on explique sa façon de voter.

Les explications sont données pendant le débat en deuxième lecture, au comité et en troisième lecture. Il est anormal de poursuivre cette pratique contraire à nos habitudes parlementaires.

M. Murphy: Monsieur le Président, je désire prendre la parole sur ce même sujet. Je ne m'oppose pas à la nouvelle vertu du gouvernement, mais je me demande si

le député de Portage—Interlake pourrait nous expliquer pour quelle raison il s'est abstenu, l'an dernier, au sujet de la fermeture de la base dans sa circonscription.

M. le Président: Le député pourra peut-être expliquer cela un jour, mais je peux dire qu'il ne le fera pas maintenant.

Comme il est 18 h 18, la Chambre s'ajourne à 10 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 18.)